

Numéro de projet : [insérer le numéro de projet] Nom de projet : [insérer le nom de projet]	[insérer le logo de la société]
--	---------------------------------



Check-list AH.09 : Début travaux avec tiers

Section 0 : À remplir par Nyrstar			
Chef de chantier Nyrstar (nom + tél.)		Responsable du projet Nyrstar (nom + tél.)	
Personne de contact service (nom + tél.)			
NUMÉROS DES SECOURS			
<ul style="list-style-type: none"> Incendie : <ul style="list-style-type: none"> ○ Numéro interne : 9400 ○ 014/819400 ○ Portable Balen : 0477/774 441 ○ Portable Pelt : 0474/930 259 		<ul style="list-style-type: none"> Accident : <ul style="list-style-type: none"> ○ Numéro interne : 9300 ○ 014/819300 ○ Portable Balen : 0477/774 441 ○ Portable Pelt : 0474/930 259 	
Se présenter au chantier :			
<ul style="list-style-type: none"> • Le permis de travail doit être retiré chaque jour auprès du chef de chantier. • Se présenter à l'arrivée et au départ au département 			
Documents joints (cochez la case de l'annexe jointe)			
<input type="checkbox"/>	Annexe 1	Plan de l'usine de Balen XY-000-PL-0-01828	
<input type="checkbox"/>	Annexe 2	Plan de l'usine de Pelt XY-000-OPLM-0-00008	

CONCLUSION : Le chef de chantier de Nyrstar procédera d'abord aux contrôles nécessaires afin de vérifier si le présent formulaire AH.09 a été rempli correctement et si toutes les annexes sont disponibles. Le chef de chantier devra alors cocher la case ci-dessous. Ensuite, le collaborateur de l'entrepreneur responsable des travaux donnera à toutes les personnes concernées une toolbox* relative au formulaire AH.09.

* Une copie de la liste des participants doit être remise au chef de chantier de Nyrstar dans les 24 heures.

<input type="checkbox"/>	Démarrer le travail	Les risques et les mesures de gestion sont suffisamment maîtrisés. Les travaux peuvent démarrer.	
<input type="checkbox"/>	Lancement des travaux sous conditions	Il faut donner suite aux sections Les travaux peuvent démarrer entre-temps.	
<input type="checkbox"/>	Ne pas démarrer le travail	Les sections doivent faire l'objet de corrections avant de pouvoir démarrer le travail.	
Nyrstar : nom du chef de chantier	Fonction	Date	Signature
Entrepreneur : nom du responsable du travail	Fonction	Date	Signature

Numéro de projet : <i>[insérer le numéro de projet]</i> Nom de projet : <i>[insérer le nom de projet]</i>	<i>[insérer le logo de la société]</i>
--	--

Section 1 : Détails généraux : Contrôle effectué par le chef de chantier Nyrstar.			Contrôle	
Numéro de commande :		Nom de société de l'entrepreneur principal :		
Nombre maximal de travailleurs sur chantier :		Nom de société du sous-traitant :		
Lieu de l'activité :	<input type="radio"/> Balen <input type="radio"/> Pelt	Département		
Date début mission		Date fin mission		
Responsable du projet chez l'entrepreneur (nom + tél.)		Chef de chantier entrepreneur (nom + tél.)		
Conseiller en prévention entrepreneur (nom + tél.)		Coordinateur de sécurité TMB (nom + tél.)		
Service de médecine du travail		Assureur accidents du travail		
N° ONSS		N° certificat VCA entrepreneur		
N° enregistrement au travail				
1.1 Description succincte / objectif du travail : Le contrôle est effectué par le chef de chantier Nyrstar.			Contrôle	
1.2 Documents joints : Prière d'indiquer ce qui est applicable ou non à vous ou OK pour vous. Le contrôle est effectué par le chef de chantier Nyrstar.			NA	OK
Annexe 3	Analyse et évaluation des risques basée sur les tâches d'exécution			Contrôle
Annexe 4	Plan de hissage (conformément aux IS03)			
Annexe 5	Travaux de terrassement (conformément aux IS11)			
Annexe 6	Travaux de démolition (conformément aux IS13)			
Annexe 7	Fiches de données de sécurité (SDS) y compris le dispositif de stockage des substances dangereuses (conformément aux IS23)			
Annexe 8	Liste et rapport(s) de contrôle des machines			
Annexe 9	Liste et rapport(s) de contrôle des engins de levage			
Annexe 10	Liste et rapport(s) de contrôle des appareils électriques			
Annexe 11	Liste et rapport(s) de contrôle des moyens de travail mobiles			
Annexe 12	Liste et rapport(s) de contrôle des dispositifs de protection contre les chutes			
Annexe 13				
Vous devez joindre les documents en fonction des travaux.				

Numéro de projet : [insérer le numéro de projet] Nom de projet : [insérer le nom de projet]	[insérer le logo de la société]
--	---------------------------------

Section 2 : Méthode de travail et ordre : Le contrôle est effectué par le chef de chantier Nyrstar.		Contrôle	
Décrivez les différentes étapes dans la méthode de travail pour rendre compréhensible la manière dont les travaux seront effectués en toute sécurité. Ajoutez des photos de préférence.			
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
etc.			

Section 3 : Appareils et machines à utiliser :		Contrôle	
Le contrôle est effectué par le chef de chantier Nyrstar.			
	Camion-grue		Outils manuels standardisés
	Chariot élévateur		Matériel de soudage (type.....) / processus de soudage
	Élévateur à nacelle		Palans manuels
	Chariot télescopique		Vérins
	Excavatrice		Outils manuels électriques
	Chargeuse sur roues		Affûteuses
			Appareillage de découpe (acétylène/oxygène)
			Brûleurs à gaz
			Accessoires de levage
Remarque : Cochez la case qui correspond au matériel concerné et rajoutez éventuellement le matériel manquant.			
Point important : les certificats et les rapports d'inspection de toutes les machines et de tous les équipements doivent être disponibles sur SITE.			

Section 4: Détails du travail :		Contrôle	
4.1 Certificats requis pour les personnes : Le contrôle est effectué par le chef de chantier Nyrstar.		Contrôle	
	Fixation et évacuation de charges (rigging)		Travail avec un dispositif autonome de protection des voies respiratoires
	Levage à l'aide d'une grue		Travail avec un pont roulant
	Travail avec un chariot élévateur		Travail de gardien de trou d'homme
	Travail avec un élévateur à nacelle		BA5 Spécifique pour la société (travaux électriques)
	Travail avec un chariot télescopique		Soudeur
	Travail avec une chargeuse sur roues		
Remarque : Cochez la case qui correspond au matériel concerné et rajoutez éventuellement le matériel manquant.			
Point important : Tous les certificats doivent pouvoir être montrés sur SITE (le format numérique étant autorisé).			
4.2 Les EPI spécifiques requis (mentionner les EPI supplémentaires). Les EPI de base → voir IS01 : Le contrôle est effectué par le chef de chantier Nyrstar.		Contrôle	

Numéro de projet : [insérer le numéro de projet] Nom de projet : [insérer le nom de projet]	[insérer le logo de la société]
--	---------------------------------

4.3 Travaux à risque élevé : Vos collaborateurs connaissent les instructions de sécurité applicables à ce travail : Prière d'indiquer ce qui est Applicable ou non à vous ou OK pour vous. Le contrôle est effectué par le chef de chantier Nyrstar.	NA	OK	Contrôle
Travaux près de métaux fondus (IS02)			
Usage de moyens de levage et de grues (IS03)			
Travaux en hauteur (IS05)			
Travaux avec élévateur à nacelle ou à pantographe (IS06)			
Construction d'échafaudages spéciaux (IS07)			
Travaux en espace confiné (IS08)			
Verrouillage (IS09)			
Travaux dangereux du point de vue de l'inflammation (IS10)			
Travaux de terrassement (IS11)			
Travaux radiologiques (IS12)			
Travaux de démolition (IS13)			
Nettoyage industriel (IS14)			
Travaux en zone ATEX (IS16)			
Travaux électrotechniques (IS17)			
Risque de contact avec acides/bases Fonctionnement BUMB (IS20)			
Usage de substances dangereuses / nettoyages chimiques (IS23)			
Travaux avec amiante (IS26)			
Travaux avec rayonnements			
Travaux sous / près de / sur l'eau			
Travaux avec explosifs			
4.4 Instructions de sécurité générales : Prière d'indiquer ce qui est Applicable ou non à vous ou OK pour vous. Le contrôle est effectué par le chef de chantier Nyrstar	NA	OK	Contrôle
IS01 : Choix des EPI. En cas de travaux de meulage , il faut protéger son visage en portant un écran facial tout en portant les lunettes de sécurité en dessous.			
IS09 : Verrouillage. Toute personne qui effectue des travaux, doit, au moment du verrouillage, se servir d'un cadenas bleu et identifiable (nom de société + nom de l'exécutant).			
IS21 : Gestion des déchets. Le lieu de travail doit être nettoyé à l'issue des travaux.			
IS25 : Exigences par rapport au matériel manuel (électrique). Toutes les meules doivent être munies d'un homme-mort . Les grandes meules dont le diamètre est supérieur à 180 mm doivent être munies d'un frein de décélération et d'une accélération lente.			
4.5 Instructions de sécurité spécifiques : Prière d'indiquer ce qui est Applicable ou non à vous ou OK pour vous. Le contrôle est effectué par le chef de chantier Nyrstar	NA	OK	Contrôle
Est-ce que les risques spécifiques liés au département ont été communiqués ?			
Est-ce que le registre de l'amiante a été consulté, est-ce que l'éventuelle présence d'amiante a été prise en considération (IS26) ?			
Est-ce que chantier est bien aménagé et est-ce que l'éventuelle baraque de chantier répond aux exigences (IS24) ?			
Faut-il de l'éclairage supplémentaire et est-il prévu ?			

Numéro de projet : <i>[insérer le numéro de projet]</i>	<i>[insérer le logo de la société]</i>
Nom de projet : <i>[insérer le nom de projet]</i>	

4.6 Aptitude médicale du personnel : Prière d'indiquer ce qui est Applicable ou non à vous ou OK pour vous. Le contrôle est effectué par le chef de chantier Nyrstar	NA	OK	Contrôle
Est-ce que tous vos collaborateurs disposent d'un certificat médical qui leur permet de travailler ?			
Est-ce que la teneur en plomb mesurée dans le sang de tous vos collaborateurs est inférieure à 20 microgrammes par dl de sang (IS18) ?			
Est-ce que la teneur en cadmium mesurée dans l'urine de tous vos collaborateurs est inférieure à 2 microgrammes par gramme de créatinine (IS18) ?			
Est-ce qu'aucun de vos collaborateurs n'est asthmatique (IS27) ?			
Est-ce que tous vos collaborateurs connaissent les instructions en matière d'hygiène ?			
4.7 Exigences environnementales : Prière d'indiquer ce qui est Applicable ou non à vous ou OK pour vous. Le contrôle est effectué par le chef de chantier Nyrstar	NA	OK	Contrôle
Est-ce que la procédure concernant les déchets est connue (IS21) ?			
Est-ce que les obligations environnementales légales telles que VlareM sont connues dans les domaines suivants : - stockage de gaz et de produits dangereux (IS23) - contrôles et permis (par ex. réservoirs de stockage, générateurs de secours, ...)			
Quels risques environnementaux ont été inventoriés et quelles mesures de gestion ont été prises à cet effet ? Le contrôle est effectué par le chef de chantier Nyrstar.			Contrôle
4.8 Décrivez les voies d'accès et de secours : Le contrôle est effectué par le chef de chantier Nyrstar.			Contrôle
4.9 Les facteurs environnementaux susceptibles d'influer sur la sécurité lors de la mission : Le contrôle est effectué par le chef de chantier Nyrstar.			Contrôle
4.10 Aspects organisationnels : Le contrôle est effectué par le chef de chantier Nyrstar.			Contrôle
Comment remédie-t-on aux éventuels problèmes linguistiques ?			
Quelles conventions ont été conclues concernant l'usage des matériaux / véhicules de Nyrstar ?			
Comment est-ce que la zone de travail est délimitée (IS15) ? Prévoyez éventuellement un plan de délimitation.			
4.11 Échafaudages (IS07): Le contrôle est effectué par le chef de chantier Nyrstar.			Contrôle

Numéro de projet : <i>[insérer le numéro de projet]</i>	<i>[insérer le logo de la société]</i>
Nom de projet : <i>[insérer le nom de projet]</i>	

Type d'échafaudage	Description succincte
Échafaudage standard (300 kg/m ²)	
Passerelles de plus de 6 m	
Échafaudage suspendus ou en porte à faux	
Échafaudage déplaçable par une grue (> 200 kg dessin calcul)	
Application de treillis, de bâches ou de plaques	
Hauteur supérieure à 24 mètres	
Autres distances entre les montants ou autres modèles d'ancrage	
Les voies d'accès et de secours (justifiez leur nombre)	
Échafaudage pour une application spécifique	

Section 5 : Communication, contrôle et instructions		Contrôle	
Le contrôle est effectué par le chef de chantier Nyrstar.			
Veillez indiquer la manière employée pour organiser, de manière justifiable, les éléments repris ci-dessous sur le SITE Nyrstar.			
1	Instruire les collaborateurs quant à la présente check-list AH.09*. Comment est-ce que les nouveaux collaborateurs sont instruits à cet effet ?		
2	Réunions Toolbox (y compris leur fréquence)*		
3	Analyse de risque de dernière minute		
4	Contrôle par l'expert en sécurité		
* Une copie de la liste des participants, incluant les sujets traités, doit être remise au chef de chantier Nyrstar dans les 24 heures. Les sous-traitants doivent être autorisés par Nyrstar avant les travaux.			

Section 6 : Signature de l'organisation exécutive			Contrôle	
Le contrôle est effectué par le chef de chantier Nyrstar.				
Approuvé par le responsable de l'entrepreneur	Fonction	Date	Signature	

En apposant sa signature, l'organisation chargée de l'exécution déclare:

- qu'elle respectera la réglementation du SITE NYRSTAR, y compris les RÈGLES QUI SAUVENT LA VIE de Nyrstar ;
- que les informations remplies sur cette check-list AH.09 sont correctes ;
- qu'elle s'est informée quant aux risques prévus et qu'ils sont couverts par cette check-list AH.09 ;
- qu'elle travaillera conformément à cette check-list AH.09 (en cas de déviations, cette check-list AH.09 sera revue).

Numéro de projet : <i>[insérer le numéro de projet]</i>	<i>[insérer le logo de la société]</i>
Nom de projet : <i>[insérer le nom de projet]</i>	

Explications

Si un sous-traitant doit effectuer des travaux à haut risque (voir section 4.3), celui-ci doit remplir une check-list AH.09 et la faire approuver par l'entrepreneur principal et ensuite par Nyrstar. La check-list AH.09 à fait l'objet de discussions avec le personnel exécutant, ce qui peut être prouvé à tout moment, et fait partie du permis de travail. Les sous-traitants doivent toujours être autorisés par Nyrstar.

Généralités	<ul style="list-style-type: none"> • Les endroits imprimés en italique doivent être remplis et le texte imprimé en italique doit être supprimé. • Les champs gris doivent être repris tels quels. • Ajoutez le nom de projet dans le texte de l'en-tête gauche. • Ajoutez le logo de la société dans le texte de l'en-tête droite.
Section 0	A remplir par Nyrstar Indiquez sur un plan la zone dans laquelle les travaux sont réalisés : à présenter par Nyrstar.
Section 1	<ul style="list-style-type: none"> • Ajoutez les informations manquantes. 1. Décrivez les grandes lignes des travaux. 2. Indiquez (en cochant la case) quelles annexes sont jointes.
Section 2	Décrivez les différentes étapes dans la méthode de travail pour qu'il soit compréhensible comment les travaux seront effectués en toute sécurité. Ajoutez des photos de préférence.
Section 3	Indiquez (en cochant la case) les outils et machines qui seront utilisés et, le cas échéant, complétez cette liste.
Section 4	<ol style="list-style-type: none"> 1. Indiquez (en cochant la case) les certificats dont vos collaborateurs disposent en vue de l'exécution des tâches correspondantes. 2. Indiquez si les tâches à accomplir requièrent des EPI spécifiques, à côté des EPI standard et des EPI liés au département. 3. Indiquez (en cochant la case) les activités à haut risque qui sont effectués. 4. Cochez la case si vos collaborateurs connaissent les instructions de sécurité pertinentes pour ce travail. 5. Indiquez si les instructions de sécurité spécifiques sont applicables, indépendamment du fait qu'elles soient connues ou non. 6. Indiquez si les membres de votre personnel sont médicalement aptes ou si cet aspect n'est pas applicable. 7. Indiquez si les exigences environnementales sont applicables, indépendamment du fait qu'elles soient connues ou non. 8. Indiquez si un nombre suffisant de voies d'accès / de secours est présent et la manière dont on s'assure qu'elles sont libres en permanence. 9. Outre les risques liés aux tâches, peut-on s'attendre à l'avance à des risques causés par les environs ? 10. Indiquez comment les aspects organisationnels sont résolus. 11. Indiquez (en cochant la case) les informations relatives à l'échafaudage.
Section 5	Ajoutez les données manquantes.
Section 6	Le responsable de l'organisation chargé de la mise en œuvre de l'entrepreneur/ du sous-traitant signe afin de valider que les travaux seront réalisés conformément à la check-list AH.09. Remarque : Toute variation au niveau de l'exécution doit être validée par le biais d'une demande de révision de la check-list AH.09, préalablement aux travaux.